



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le **27 MARS 2024**

Nos Réf. : D24-004734/FML/BD

Vos Réf. :

Madame,

La crise d'attractivité qui touche les métiers du social depuis plusieurs années, encore renforcée par la crise sanitaire, met fortement en tension l'ensemble des services d'action sociale du fait de la pénurie de professionnels. Le livre blanc du travail social, rédigé par le Haut conseil du travail social, a exposé les composantes de cette crise et des pistes d'action dans de nombreuses dimensions : évolutions salariales, sens du travail dans un contexte de bureaucratisation des organisations et de faible autonomie des travailleurs sociaux, évolution des formations vers davantage de transversalité des compétences, transitions numérique, démographique et écologique...

A l'occasion des travaux autour du livre blanc, le Gouvernement a souhaité enclencher un nouveau levier pour l'attractivité des métiers au travers de la création d'un « institut national du travail social ». Cet Institut national du travail social, avec l'appui d'un conseil scientifique de haut niveau, pourra ainsi poursuivre trois grands objectifs : développer une véritable offre de formation structurée ; appuyer le développement et la diffusion de la recherche par la création d'une école de recherche, et enfin créer et animer un centre de ressources et de promotion de pratiques innovantes à destination des professionnels, des formateurs, des étudiants. C'est pour nous un enjeu majeur d'attractivité des métiers du travail social, cela participera à redynamiser le secteur et à lui redonner toute la visibilité qu'il mérite.

Nous souhaitons que cette structure puisse poursuivre les objectifs suivants :

- **Développer une offre de formation de haut niveau :**

- Un « cycle des hautes études du travail social et de la cohésion sociale » sera mis en place, à l'image de ce qui est proposé dans d'autres secteurs. L'institut proposera des modules de formation continue autour des enjeux du travail social et du développement social, dont le public privilégié serait constitué des cadres supérieurs des collectivités, de l'Etat ou des associations, d'élus et de journalistes. Une coopération pourrait être mise en œuvre avec les écoles supérieures de la fonction publique (INSP, INET, EHESP, ENM...) et le réseau des écoles de service public (RESP).

.../...

Madame Anaïs BREAUD

Administratrice de l'Etat
des Ministères sociaux
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Tél : 01 40 56 60 00
127 rue de Grenelle - 75350 PARIS 07 SP

Le traitement des données est nécessaire à la gestion de la demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), l'intervenant peut exercer ses droits à l'adresse ddc-rpd-cab@ddc.social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>, <https://sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>,
<https://solidarites.gouv.fr/donnees-personnelles-et-cookies>

- Subsidiairement, une offre de deuxième cycle universitaire, à visée nationale, appuyée sur une université de référence, pourrait être proposée. Une étude préalable de l'offre existante doit cependant confirmer la pertinence d'une telle orientation, alors que certaines initiatives équivalentes ont déjà été identifiées.
- **Appuyer le développement et la diffusion de la recherche sur le sujet du travail social.** Dans un premier temps, il s'agira d'animer une communauté interdisciplinaire de recherche (sociologie, histoire, économie, droit, sciences de l'éducation, philosophie, santé...) centrée sur la connaissance de l'intervention et du travail social, ainsi que sur les politiques sociales. Les projets de recherche en intervention sociale, qui permettent de consolider la conception et la mise en œuvre des politiques sociales, pourront faire l'objet d'une attention et d'un soutien particulier. L'institut pourra également promouvoir l'évaluation de l'impact des modalités d'intervention existantes ou innovantes, selon des protocoles et des méthodologies établies.
- **Créer et faire vivre un centre de ressources** à destination des professionnels, des formateurs, des étudiants. Des prémices ont été développés en interne par la DGCS sous le format de modules de « e-learning » autour des sujets de la prévention de la maltraitance, des conférences familiales et du « aller-vers ». Au-delà de la production de contenus, nous souhaitons que l'INTS puisse faire la promotion de pratiques professionnelles innovantes et répondant aux enjeux mis en avant par le livre blanc (sens du travail social, accompagnement global, débureaucratisation, compétences partagées...). Cette initiative pourrait se décliner par le biais de promotion d'actions identifiées notamment par les travaux du HCTS et des comités locaux du travail social, au travers de journées d'études, prix de thèse, publications, appel à manifestation d'intérêt et soutien de projets.

Ce cadre ambitieux nécessite de penser les conditions de sa réussite, tant d'un point de vue administratif, organisationnel, budgétaire que scientifique. Aussi nous souhaitons vous confier une mission de préfiguration de l'Institut national du travail social, avec l'appui d'une direction scientifique confiée à M. Cyprien Avenel. Vous investiguerez notamment les points suivants :

- Etablir un état des lieux de l'existant pour les missions dévolues à l'institut ;
- Organiser la concertation avec les acteurs du secteur sur le périmètre des missions de l'institut
- Le cas échéant, pour anticiper les partenariats avec des structures de formation, de recherche ou d'enseignement supérieur existantes, lancer un appel à manifestation d'intérêt ;
- Proposer les orientations pour la constitution de l'institut :
 - Orientations générales du projet scientifique et pédagogique
 - Structuration institutionnelle
 - Conseil scientifique
 - Liens avec les réseaux d'enseignement et de recherche
 - Cahier des charges de l'implantation ;
- Identifier les moyens disponibles et les ressources à mobiliser, avec en perspective la préparation du PLF 2025 ;
- Elaborer un plan d'actions et un calendrier pour la création de l'institut ;
- Garantir les étapes de validation.

Rattachée à la direction générale de la cohésion sociale, vous pourrez vous appuyer sur ses services pour la réalisation de votre mission, dont le rapport de préfiguration est attendu pour 1^{er} septembre 2024, avec un point d'étape au 1^{er} mai 2024.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.



Catherine VAUTRIN

**Ministre du travail,
de la santé et des solidarités**



Sarah EL HAIRY

**Ministre déléguée chargée de
l'enfance, de la jeunesse et des
familles**



Fadila KHATTABI

**Ministre déléguée chargée des
personnes âgées et des
personnes handicapées**